



Environnement  
Canada  
Service  
canadien des  
forêts

Environment  
Canada  
Canadian  
Forestry  
Service

CENTRE DE RECHERCHE FORESTIÈRE  
DES GRANDS LACS  
C.P. 490  
SAULT STE. MARIE, ONTARIO  
P6A 5M7

## Conseils relatifs à l'établissement et à l'entretien de l'érable à sucre

*Emplacements conseillés:* Pour atteindre une croissance optimum, planter l'érable à sucre dans une terre franche ou dans une terre franche sableuse épaisse, fertile et humide mais bien drainée. Les semis pousseront aussi dans d'autres sols allant des sols sableux aux glaises franches et aux sols pierreux. Toutefois, la croissance des arbres plantés sur de tels terrains sera moins rapide que dans les terres franches.

*Emplacements déconseillés:* Ne pas planter l'érable à sucre dans les sols trop secs, mal drainés ou trop minces.

*Préparation du terrain:* Les semis étant facilement étouffés par les mauvaises herbes, il faut bien préparer le terrain et désherber après la plantation. En août, avant la plantation printanière, répandre du Roundup à raison de 4.7 L/ha ( $\frac{1}{2}$  gal amér./ac) sur tout le terrain. Une semaine plus tard, labourer le terrain arrosé et le herser ou le rotocultiver. Lorsque la préparation mécanique du terrain est impossible ou peu souhaitable, pulvériser, en août, 4.7 L/ha ( $\frac{1}{2}$  gal amér./ac) du Roundup sur des bandes larges d'au moins 1.2 m (4 pi) ou sur des ados ayant au moins 1.2 m (4 pi) de diamètre.

*Mélanges d'espèces:* Lorsque le terrain est très productif et intensivement entretenu, il est en général plus rentable de ne planter que les espèces les plus précieuses. Il convient de considérer de telles plantations comme une sorte de verger. Par contre, lorsque le terrain est moins productif et qu'on ne vise pas la production de bois de haute qualité, on aurait probablement intérêt à planter l'érable à sucre avec du frêne blanc, du chêne rouge, du cerisier noir, du tilleul d'Amérique, du noyer noir ou d'autres espèces de bois durs convenant au type de sol et aux conditions d'irrigation du terrain choisi.

Il ne faut jamais planter des érables à sucre dans une plantation mélangée qui contient des conifères car ceux-ci constituent l'habitat idéal pour des lapins qui brouteront la partie supérieure des semis de bois durs et en mangeront l'écorce. Même dans les plantations ayant très peu de lapins, ceux-ci peuvent empêcher la plupart des semis de bois durs de produire des troncs d'une grandeur et d'une qualité satisfaisantes en broutant la partie supérieure du semis ou en mangeant l'écorce.

*L'Espacement:* Il n'y a pas de règle générale qui s'applique à toutes les espèces et à tous les emplacements possibles. Ainsi, l'espacement choisi reflète-t-il souvent un compromis où entrent en ligne de compte les besoins de l'espèce, le but de la plantation, les objectifs du propriétaire ainsi que le coût de l'établissement et de l'entretien de la plantation. On sait que des arbres bien espacés grossissent en général plus rapidement tandis que les arbres rapprochés ont en général des troncs mieux formés. Toutefois l'espacement influe très peu sur la croissance des arbres en hauteur.

Comme l'érable à sucre qui pousse en terrain dégagé a un tronc court et des branches robustes, il est préférable, lorsqu'on veut produire un bois de haute qualité, de ne pas planter les arbres à plus de 1.8 x 1.8 m (6 x 6 pi) de distance. Suivant cet espacement, il faut planter 3100 arbres/ha (1200 arbres/ac) et les élaguer avant la mise en marché. Dans le cas de plantations destinées à d'autres usages que la production de bois de haute qualité, on peut espacer davantage les arbres, mais la forme en souffrira et il faudra élaguer les arbres très soigneusement pour obtenir des troncs longs.

*Brins de semence:* Planter les semis de 2 à 3 ans ou les arbustes dont le tronc mesure de 2 à 5 cm (de 0.7 à 2.0 po).

*Temps de la plantation:* Planter cette espèce au printemps aussitôt que les conditions sur le terrain le permettent, mais la mi-mai au plus tard.

*Méthode de la plantation:* Pour les semis, bêcher le sol à la main ou à la machine, planter les arbustes dans des trous d'au moins 30 cm (12 po) de diamètre ceusés au moyen d'une tarière ou d'une bêcheuse mécanique.

*Désherbage suivant la plantation:* Peu après avoir planté les semis, répandre à raison de 5.6 kg/ha (5 lb/ac) du Princep Nine-T sur le terrain entier, les bandes ou les ados destinés à la plantation. En octobre de la première et deuxième années et en avril de la deuxième et de la troisième années suivant la plantation, pulvériser de nouveau du Princep Nine-T sur tout le terrain à raison de 6.7 kg/ha (6.0 lb/ac). À partir de la troisième année, continuer, au besoin, à faire une pulvérisation annuelle, jusqu'à ce que les semis soient trop grands pour être atteints par la végétation concurrentielle.

*Fertilisation:* La fertilisation au moment de la plantation n'est pas recommandée parce qu'elle est habituellement inefficace. De quatre à huit ans après la plantation, si les feuilles sont jaunâtres et si la pousse annuelle sur les tiges mâtresses mesure moins de 30 cm (12 po), répandre sur tout le terrain du nitrate d'ammonium, à raison de 300 kg/ha (270 lb/ac), et du Princep Nine-T, à raison de 6.7 kg/ha (6.0 lb/ac), ou éliminer la végétation concurrentielle par un autre moyen. Ne jamais fertiliser la plantation sans faire de traitement contre les mauvaises herbes.

*Élimination des rongeurs:* Lorsque le terrain en question abrite de nombreux lapins, il peut s'avérer nécessaire d'empêcher ceux-ci de brouter les jeunes semis en y faisant une chasse intensive, en entourant tout le terrain d'une barrière, en appliquant chaque automne un produit répulsif aux semis ou en entourant chacun d'un grillage en fil de fer. Lorsque se pose le problème de l'incision du tronc par les souris, éliminer les mauvaises herbes ou entourer les semis de protège-arbres en plastique.

*Élagage:* Pendant les trois premières années de la plantation, tailler, chaque année, un côté des pousses principales ou des branches qui fourchent afin d'améliorer la forme de la tige. Par la suite, enlever les branches inférieures tous les trois à cinq ans. Toutefois, le houppier doit toujours constituer entre la moitié et les deux tiers de la hauteur totale de l'arbre.

F. W. von Althen

On peut obtenir ce dépliant au bureau de renseignements du Centre.

Janvier 1983

Canada

On peut trouver des informations additionnelles sur la plantation des arbres à bois dur dans la publication suivante: "Guide relatif à la plantation des bois durs sur des terres agricoles abandonnées au sud de l'Ontario" par F. W. von Althen.